

www.ifpm-orleans.fr

Catalogue 2026/

Formations continues





■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titres des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATIONS





Édito

L'Institut de formations paramédicales (IFPM) regroupe 8 formations paramédicales sur les sites de l'IFPM Nord, l'IFPM Sud (Hôpital école) et l'Université d'Orléans pour l'Institut de Formation en Psychomotricité.

Outre la formation initiale, une offre de formation continue est proposée, comprenant des parcours de préparation aux sélections, des sessions de formation continue, un accompagnement dans la démarche de VAE, ainsi que des conférences thématiques.

L'IFPM poursuit son engagement pour accompagner les professionnels de santé dans la formation tout au long de leur vie professionnelle, en adéquation avec le contexte.

Nos propositions de formations restent adaptées et adaptables à vos problématiques professionnelles, vous permettant une réflexivité sur vos pratiques et vous apportant des ressources pour améliorer la qualité des soins. Elles visent à accompagner le changement dans les établissements de santé et médico-sociaux pour une meilleure prise en soin des personnes.

Nos formateurs, animés par les valeurs et la culture soignante, sont également experts en pédagogie. Ils cherchent à transmettre leur expertise en partageant leurs expériences de terrain et veillent à favoriser le transfert des compétences acquises en formation.

Nos formations s'adaptent à l'actualité, grâce aux nombreux outils numériques que nous maîtrisons. L'alternance de pédagogie inversée, pédagogie magistrale et pédagogie ludique facilitent l'acquisition des compétences.

L'équipe pédagogique de la formation continue de l'IFPM est également à votre disposition pour répondre à vos attentes concrètes et construire des parcours spécifiques de formation, répondant à vos besoins. A votre demande, nous réalisons des sessions de formation personnalisées (construction ou réponse à un cahier des charges, conseil en ingénierie pédagogique, réalisation de formation-action).

Vous pouvez compter sur nous!

L'équipe pédagogique de la Formation Continue

Retrouvez le catalogue sur notre site internet



www.ifpm-orleans.fr



Sommaire

Page 29

/• /	Nouveaux actes : AIDE-SOIGNANT	Page 4
•	Actualisation des compétences des Aides-soignants diplômés avant la réingénierie du DE de 2021	Page 8
•	Nouveaux actes : AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Page 9
•	Nouveaux actes : AMBULANCIER	Page 13
•	Tutorat	Page 15
•	Mesures Transitoires MT10 IBO (4 heures) Mesures Transitoires MT10 IBO (21 heures) Présentation des métiers du bloc Préparation à la sélection IADE et IBODE Adaptation à l'emploi pour les nouveaux infirmiers exerçant au bloc opératoire Adaptation à l'emploi pour les professionnels exerçant au bloc opératoire	Page 18 Page 19 Page 20 Page 21 Page 22 Page 23
	Information sur le projet professionnel infirmier (Formation Professionnelle Continue) Accompagnement au projet professionnel en formation Gestion des émotions, du stress lors d'un appel : ARM	Page 25 Page 26 Page 28
/		

ifpm.formationcontinue@ifpm45.fr

Accompagnement à la VAE

02 38 78 00 00



Atelier 1 : Administration médicamenteuse et colostomie

Atelier 2 : Glycémie et ECBU

Atelier 3 : Oxygénothérapie et aspiration endotrachéale

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aidessoignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

«L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.»





Atelier 1 Administration médicamenteuse et colostomie

Public cible

Aides-soignants

Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier 200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Appréhender l'élargissement de son champ professionnel,
- Comprendre les indications thérapeutiques des actes suivants :
 - o Renouvellement de poche de colostomie cicatrisée,
 - o Pose de suppositoire d'aide à l'élimination,
 - Lavage oculaire et instillation de collyre.
 - Application de pommade.
- · Réaliser chacun de ces actes dans le respect des critères de qualité du soin avec fiabilité et du champ de compétences,
- Gérer les risques en lien avec les différents actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Lavage oculaire et instillation de collyre,
- Application de pommade et de crème,
- Pose de suppositoire (aide à l'élimination),
- Renouvellement de poche de colostomie sur orifice cicatrisé.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- · Pratique du geste de soin de stomie en situation simulée,
- Pratique d'actes en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation.
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 12 h 30 sur nos sites de formations :

OR	LEAN	١S
----	------	----

BRIARE

PITHIVIERS

09/02/2026 02/03/2026

07/04/2026

23/03/2026 27/04/2026

27/01/2026

18/05/2026 01/06/2026

23/06/2026

28/04/2026

28/09/2026 16/11/2026

03/11/2026

Date limite de dépôt d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription





Atelier 2 Glycémie et ECBU

Public cible

Aides-soignants

Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier 200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une surveillance de la glycémie,
- Réaliser une mesure de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique, dans le respect des critères de qualité du soin,
- · Réaliser un recueil d'urines stérile.
- Gérer les risques en lien avec ces deux actes professionnels,
- · Alerter si besoin.

Contenu

- · Rappels anatomiques et physiologiques,
- Glycémie capillaire,
- Recueil stérile des urines pour l'Examen Cytobactériologique des Urines.

Modalités pédagogiques

- · Apports théoriques et pratiques,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 13 h 30 à 17 h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

BRIARE

PITHIVIERS

09/02/2026 02/03/2026

07/04/2026

23/03/2026 27/04/2026

27/01/2026

18/05/2026 01/06/2026

23/06/2026

28/04/2026

28/09/2026 16/11/2026

03/11/2026

Date limite de dépôt d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription





Atelier 3 Oxygénothérapie et Aspiration endotrachéale

Public cible

Aides-soignants

Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier 200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale,
- Réaliser, sur prescription médicale et (au domicile du patient), des aspirations endotrachéales dans le respect des critères de qualité du soin,
- Anticiper et remédier à certains problèmes et difficultés rencontrés par le patient porteur de ce dispositif,
- · Réaliser la mesure de la saturation en oxygène dans le respect des bonnes pratiques,
- · Réaliser le changement de masque et de lunettes à oxygène dans le respect des bonnes pratiques et protocoles en intégrant son nouveau champ de compétences.
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques du système respiratoire,
- Mesure de la saturation en oxygène,
- Montage du matériel d'oxygénothérapie et surveillance du patient,
- Changement de lunette et masque à oxygène.
- Réalisation d'aspirations endotrachéales.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste d'aspiration endotrachéale en situation simulée.
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 12 h 30 sur nos sites de formations :

OR	1	F	Δ	N	2.

BRIARE

PITHIVIERS

09/02/2026 02/03/2026

29/09/2026 16/11/2026

08/04/2026

23/03/2026 28/04/2026

28/01/2026

24/06/2026

29/04/2026

18/05/2026 01/06/2026

04/11/2026

Date limite de dépôt d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription

Formateurs IFPM



AIDE-SOIGNANT

FORMATION D'ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS DIPLOMES AVANT LA REINGENIEREIE DU DIPLOME D'ETAT DE 2021

Public cible

Aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

Durée

21 h

Tarif

600€

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins,
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster,
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

Contenu

Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021 (glycémie, saturation...),

- -Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne,
- -Identification d'une donnée anormale ou d'un risque,
- -Mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant,
- -Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021 : soins de stomie, aspiration endotrachéale...
- -Identification des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne,
- -Repérage des situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants, et proposition de mesures de prévention,
- -Traçabilité des données avec exactitude.

Modalités pédagogiques

- · Apports théoriques,
- Echanges avec les participants,
- · Etude de situation clinique,
- Pratique simulée.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

14/09/2026 15 /09/2026 et 21/09/2026

Date limite de dépôt d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IDE /AS

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet



www.ifpm-orleans.fr



Nouveaux actes: AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Atelier 1 : Administration médicamenteuse et colostomie

Atelier 2 : Glycémie et ECBU

Atelier 3 : Oxygénothérapie et aspiration endotrachéale

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aidessoignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

«L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.»





AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Atelier 1 Administration médicamenteuse et colostomie

Public cible

Auxiliaire de puériculture Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier ou 200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Appréhender l'élargissement de son champ professionnel,
- · Comprendre les indications thérapeutiques des actes suivants :
 - o Renouvellement de poche de colostomie cicatrisée,
 - o Pose de suppositoire d'aide à l'élimination,
 - Lavage oculaire et instillation de collyre,
 - o Application de pommade.
- Réaliser chacun de ces actes dans le respect des critères de qualité du soin avec fiabilité et du champ de compétences,
- Gérer les risques en lien avec les différents actes professionnels,
- · Alerter si besoin.

Contenu

- · Rappels anatomiques et physiologiques,
- Lavage oculaire et instillation de collyre,
- Application de pommade et de crème,
- Pose de suppositoire (aide à l'élimination),
- Renouvellement de poche de colostomie sur orifice cicatrisé.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste de soin de stomie en situation simulée,
- Pratique d'actes en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation.
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation sur demande.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet



www.ifpm-orleans.fr



AUXILIAIRE DE

Atelier 2 Glycémie, ECBU, bilirubine

Public cible

Auxiliaire de puériculture Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier ou 200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- · Comprendre les indications thérapeutiques d'une surveillance de la glycémie,
- Réaliser une mesure de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique, dans le respect des critères de qualité du soin,
- · Réaliser un recueil d'urines stérile,
- Mesure de la bilirubine instantanée.
- · Gérer les risques en lien avec ces deux actes professionnels,
- · Alerter si besoin.

Contenu

- · Rappels anatomiques et physiologiques,
- · Glycémie capillaire,
- Mesure de la bilirubine instantanée
- Recueil stérile des urines pour l'Examen Cytobactériologique des Urines.

Modalités pédagogiques

- · Apports théoriques et pratiques,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation sur demande.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet



www.ifpm-orleans.f



AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Atelier 3 Oxygénothérapie et Aspiration endotrachéale

Public cible

Auxiliaire de puériculture Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier ou 200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale,
- Réaliser, sur prescription médicale et (au domicile du patient), des aspirations endotrachéales dans le respect des critères de qualité du soin,
- Anticiper et remédier à certains problèmes et difficultés rencontrés par le patient porteur de ce dispositif,
- · Réaliser la mesure de la saturation en oxygène dans le respect des bonnes pratiques,
- Réaliser le changement de masque et de lunettes à oxygène dans le respect des bonnes pratiques et protocoles en intégrant son nouveau champ de compétences,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques du système respiratoire,
- · Mesure de la saturation en oxygène,
- Montage du matériel d'oxygénothérapie et surveillance du patient,
- Changement de lunette et masque à oxygène,
- Réalisation d'aspirations endotrachéales.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste d'aspiration endotrachéale en situation simulée,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation sur demande.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet



www.ifpm-orleans.fr



Nouveaux actes AMBULANCIER

dans le cadre de l'aide médicale d'urgence

Le Décret n° 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente révise les actes professionnels réalisable par des ambulanciers dans le cadre de leur participation à l'aide médicale urgente. Seront seuls habilités à accomplir les actes mentionnés ci-dessous les ambulanciers ayant suivi une formation délivrée dans les conditions définies par l'arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente.

Les ambulanciers titulaires d'un diplôme peuvent, sous la responsabilité du médecin assurant la régulation téléphonique ou du médecin de l'équipe d'intervention de la structure mobile d'urgence et de réanimation, accomplir les actes ou dispenser les soins suivants :

- Prise de température, de pulsation cardiaque et de pression artérielle par voie non invasive,
- Recueil de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique,
- Administration en aérosols de produits non médicamenteux,
- Evaluation de la douleur et observation des manifestations de l'état de conscience,
- Recueil du taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive,
- Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux,
- Administration de produits médicamenteux, par voie orale ou intra-nasale, par stylo autoinjecteur,
- Enregistrement et transmission d'électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé,
- · Recueil de l'hémoglobinémie.





AMBULANCIER

Formation aux actes professionnels dans le cadre de l'aide médicale d'urgence

Public cible

Ambulanciers

Titulaires d'un Diplôme d'État Antérieur au 1^{er} janvier 2023

Durée

21 h

Tarif

575 € par participant et par session

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Connaitre les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application,
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relavant de l'aide médicale urgente,
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques,
- · Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence,
- Evaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster,
- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée.

Contenu

- Rappel du cadre réglementaire,
- Appréciation d'un tableau clinique d'asthme aigu grave, d'overdose d'opiacés, de choc anaphylactique, d'hypoglycémie, de douleur aigue, de douleur thoracique sévère,
- Réalisation d'actes professionnels en lien avec les tableaux cliniques.

Modalités pédagogiques

- · Apports théoriques,
- · Ateliers clinique,
- · Pratique simulée ou vidéo,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

2, 3 et 4 février 2026 18,19,et 20 mai 2026 29, 30 juin et 01 juillet 2026

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet





Formation tutorat PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

En lien avec l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.

La réalisation de stages constituant pour les apprenants un élément primordial dans l'acquisition de compétences et la bonne appréhension de leur future posture de professionnel de santé, l'encadrement par des pairs est considéré comme essentiel. Ainsi, afin de garantir aux apprenants un accompagnement en stage de qualité, il convient de professionnaliser la fonction de tuteur de stage et d'assurer aux professionnels concernés une formation adaptée et harmonisée sur l'ensemble du territoire.



PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

Tutorat

Public cible

Professionnel de santé paramédical

Durée

28h (2 X 2 jours)

Tarif

720€ par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à:

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences.
- Identifier le projet de l'apprenant et sa progression d'apprentissage et accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

Contenu

- Évolution du référentiel de formation suite à la réingénierie, principe et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences.
- Théories d'apprentissage et les différents paliers.
- Évaluation des compétences des apprenants.
- · Construction du projet de stage.
- Différents acteurs : leurs rôles et missions.
- Apport sur les situations professionnelles apprenantes.
- Conduite d'entretiens et rédaction des différents rapports.
- · Création d'outils de suivi.
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques.

Modalités pédagogiques

- · Apports théoriques,
- Démarche réflexive à partir d'études de cas.
- Analyse de pratiques. Utilisation du portfolio.
- · Jeux de rôle et simulation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

2 et 3 Mars 2026 Et 7 et 8 Avril 2026

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

8 min. à 15 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet





Formations

BLOC OPÉRATOIRE





Formations du BLOC OPÉRATOIRE

MESURES TRANSITOIRES MT10 FORMATION COMPLEMENTAIRE RELATIVE AUX ACTES ET ACTIVITÉS MENTIONNÉS À L'ARTICLE R.4311-11-1 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Public cible

Infirmiers diplômés d'Etat exerçant au bloc opératoire dans l'un des départements suivants: 28,41 et 45,

- titulaires d'une autorisation définitive d'exercice délivrée en application de l'article 5 du décret n° 2019-678 du 28 juin 2019,
- ayant sollicité une autorisation temporaire d'exercice des actes et activités publique mentionnés à l'article R.4311-11-1 du code de la santé publique.

Durée	Tarif
4 h	180€ par participant

Objectifs

Suite au décret n°2024-954 du 23 octobre 2024, et à l'arrêté du 20 janvier 2025, cette formation est proposée en vue d'obtenir une autorisation définitive de réaliser les actes et activités mentionnés à l'article R.4311-11-1 du code de la santé publique.

Sensibiliser les participants à la gestion des risques liés à la mise en œuvre et à la réalisation des actes et activités visés, notamment dans le cadre de l'assistance de chirurgie.

Contenu

- L'installation chirurgicale du patient,
- La mise en place et à la fixation des drains sus-aponévrotiques,
- La fermeture sous-cutanée et cutanée,
- La fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité

Modalités pédagogiques

Distanciel ou présentiel. Présentiel à privilégier

- · Apports théoriques,
- · Echange avec les participants.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 13 h 00 en classe virtuelle :

16/03/2026

07/11/2026

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 2 semaines avant la date de la formation.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet





Formations du

BLOC OPÉRATOIRE

MESURES TRANSITOIRES MT10 FORMATION COMPLEMENTAIRE **RELATIVE AUX ACTES ET ACTIVITÉS** MENTIONNÉS À L'ARTICLE R.4311-11-1 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Public cible

Infirmiers Diplômés d'Etat exerçant au bloc opératoire dans l'un des départements suivants: 28,41 et 45, hors région si places disponibles.

- ayant obtenu l'autorisation temporaire d'exercer les actes et activités mentionnés à l'article R.4311-11-1 du code de la santé publique.

Durée

21h soit 3 jours

Tarif

1100€ par participant

Objectifs

Sensibiliser les participants :

- au cadre juridique et règlementaire,
- à la gestion des risques génériques et associés en particulier aux actes et activités infirmiers de bloc opératoire,
- à la gestion des risques liés à la mise en œuvre et à la réalisation des actes et activités visés, notamment dans le cadre de l'assistance de chirurgie,
- à la gestion du risque infectieux associé aux actes et activités réalisés, notamment dans le cadre de l'assistance de chirurgie.

Contenu

- Le champ de compétences,
- Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie
- · L'installation du patient, la fixation des drains sus-aponévrotiques, la fermeture cutanée
- Aide à la réalisation de l'hémostase, à l'aspiration, à l'exposition,
- la fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Analyses de situations,
- Ateliers pratiques.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h 00 sur nos sites de formations :

ORLÉANS

10, 11 et 12/03/2026

14, 15 et 16/10/2026

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription





Formations du BLOC OPÉRATOIRE

Présentation des métiers du bloc

Public cible

Infirmiers diplômés d'Etat intéressés par les spécialisations d'IADE et d'IBODE

Durée

14 h

Tarif

660 € par participant Option 3ème journée : ½ journée 125 € et journée complète 200 €

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire,
- Repérer les spécificités des métiers d'IADE et d'IBODE et leurs champs d'activités,
- Recevoir une information complète sur les deux formations : modalités de sélection, déroulé et contenu de la formation, lieux d'exercice.

Contenu

- Le bloc opératoire, zone de haute technicité,
- Le travail en équipe,
- La formation d'IBODE et d'IADE.
- Les lieux d'exercice,
- Option 3^{ème} journée : Accompagnement au dossier de sélection, à la réalisation d'entretien, mise en situation d'examen IADE.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM.
- Réflexion en groupes,
- Partages d'expériences .

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Sur demande

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 15 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet





Formations du BLOC OPÉRATOIRE

Préparation à la sélection IBODE et IADE

Public cible

Infirmiers diplômés d'Etat intéressés par les spécialisations d'IADE et d'IBODE

Durée

3 h 30 IADE ou IBODE 7h pour les 2 spécialisations

Tarif

½ journée 125 € journée complète 200 €

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- · Comprendre l'organisation de la sélection,
- Identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes.

Contenu

- Accompagnement au dossier de sélection, bilan de l'existant, analyse des difficultés rencontrées,
- Réalisation d'entretien de sélection,
- Réalisation d'une épreuve écrite pour le candidats IADE et correction.

Modalités pédagogiques

- Echange avec le groupe,
- Exercice en simulation,
- Devoir sur table.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Sur demande

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 15 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet





Formations du **BLOC OPÉRATOIRE**

Adaptation à l'emploi pour les nouveaux infirmiers exerçant au bloc opératoire

Public cible

Infirmiers nouvellement arrivés au bloc opératoire

Durée

21 h

Tarif

1100 € par participant et par session

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire, afin d'avoir un comportement adapté dans cet environnement technologique,
- Maîtriser les notions de base en hygiène et appréhender le risque infectieux au bloc opératoire, afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel.
- Accueillir et prendre en soin l'opéré, afin de lui prodiguer des soins de qualité.

Contenu

- Le cadre réglementaire,
- · Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie,
- L'installation du patient, la communication,
- Les grands types de chirurgie, les différents types d'anesthésie.
- · Les dispositifs médicaux.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- · Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM,
- Réflexion en groupes sur des situations professionnelles,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Sur demande

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription





Formations du **BLOC OPÉRATOIRE**

Adaptation à l'emploi pour les nouveaux personnels exerçant au bloc opératoire

Public cible

Aides-soignants, agents de service hospitalier, brancardiers. nouvellement arrivés au bloc opératoire

Durée

7 h

Tarif

330 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire, afin d'avoir un comportement adapté dans cet environnement technologique,
- · Appréhender les notions de base en hygiène et le risque infectieux au bloc opératoire, afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel.
- Accueillir et/ou prendre soin de l'opéré, afin de lui prodiguer des soins de qualité.

Contenu

- Les différents professionnels du bloc opératoire,
- · Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie,
- · L'installation du patient, la communication,
- Les grands types de chirurgie,
- · La traçabilité, check-list et interaction avec les autre services.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- · Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM,
- Réflexion en groupes sur des situations professionnelles,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Sur demande

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription





Accompagnement à l'entrée en formation paramédicale

INFIRMIER

PSYCHOMOTRICIEN





INFIRMIER

Information sur le projet professionnel infirmier

(Formation Professionnelle Continue)

Public cible

Personnes ayant une expérience professionnelle soumise à cotisations sociales d'une durée minimale de 3 ans

Durée

3h30

Tarif

125 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre l'organisation de la sélection,
- Identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes

Contenu

- Information sur la constitution du dossier,
- Les 3 épreuves de sélection,
- · Informations sur l'épreuve de Français,
- Le niveau attendu sur l'épreuve de mathématique,
- Déroulement de l'épreuve.

Modalités pédagogiques

- · Présentation du dossier,
- · Echanges interactifs.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h 30 sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Dates à venir

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 48 heures avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

Directrice de IFPM

Participants

10 min.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet



INFIRMIER

Accompagnement au projet professionnel en formation

Public cible

Personnes ayant une expérience professionnelle soumise à cotisations sociales d'une durée minimale de 3 ans

Durée

35 h

Tarif

500 € par participant en autofinancement 800 € si financement employeur

Objectifs

- Comprendre l'organisation de la sélection,
- · Identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes,
- · Mettre à jour ses connaissances en arithmétique et en français,
- · Savoir communiquer de façon calme et posé,
- · Savoir présenter son projet professionnel.

Contenu

- La constitution du dossier, les 3 épreuves de sélection, les années de formation,
- Apports en arithmétique et en français,
- Les principales règles de communication et de gestion des émotions,
- · Préparation à l'entretien.

Modalités pédagogiques

- · Présentation du dossier,
- Echanges interactifs,
- Exercices d'entrainement,
- Pratique simulée,
- Partage d'expérience.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée par demi-journée sur :

ORLÉANS

Dates à venir

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 48 heures avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

- Professeur de mathématiques, de français
- Formateurs IFPM

Participants

6 min.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet



www.ifpm-orleans.f



FORMATIONS

ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE





ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE

Gestion des émotions, du stress lors d'un appel

Public cible

Assistant de régulation médical diplômé

Durée

7 h

Tarif

360 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Définir et identifier les différentes émotions du requérant.
- Comprendre les réactions comportementales induites par les émotions, le stress.
- Adopter une posture adaptée face à son interlocuteur, en utilisant les méthodes de communications appropriées.
- Apprendre, en tant qu'ARM à gérer ses propres émotions, les tensions.

Contenu

- Les émotions, le stress : définition, causes, conséquences.
- Les différentes méthodes de communication.
- La régulation des émotions du requérant lors d'un appel SAMU.
- Techniques de gestion du stress, de la pression pour l'ARM.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Pratique simulée

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 9 h à 17 h sur nos sites de formations :

ORLÉANS

02 décembre 2026

Date limite de dépôt des demandes d'inscription : 48 heures avant la date de l'atelier.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Intervenants

- Médecin
- Formateur de l'IFPM
- Infirmier

Participants

8 min. 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet





Accompagnement à la V.A.E.

Institué par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel, inscrit à l'article L.900-1 alinéa 5 du code du travail. Toute personne salariée, non salariée (travailleur indépendant, artisan.....), agent public titulaire ou non, chômeur ou bénévole, à condition de justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé, peut faire valider ses compétences pour acquérir tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle.

La VAE, une procédure en deux étapes :

La recevabilité :

Une fois le diplôme visé identifié, vous devez déposer une « demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience » (appelée également Livret 1) qui permettra au certificateur de vérifier l'adéquation de votre parcours et de votre expérience avec le diplôme visé.

Le passage devant un jury :

Si vous êtes recevable, vous devrez alors préparer un « dossier de validation » (appelé également Livret 2) dans lequel vous décrirez, dans le détail, vos expériences pour démontrer que vous maitrisez l'ensemble des compétences relatives au diplôme visé. Ce dossier servira de base à un entretien devant un jury.



Accompagnement à la V.A.E.

Public cible

Aides-soignants Auxiliaire de puériculture Ambulancier ARM IBODE

Durée

8H00 à l'IFPM

Tarif

950 € / AS ou ambulancier 1 050 € / AP ou ARM

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Présenter un livret 2 cohérent avec son parcours,
- · Soutenir son dossier devant le jury.

Contenu

- Accompagnement pédagogique à partir des expériences professionnelles des candidats,
- Mise en lien de l'activité avec les compétences attendues,
- · Aide à la rédaction du livret,
- · Préparation à la présentation orale du dossier.

Modalités pédagogiques

- 6 rencontres programmées selon les besoins,
- Travail en intersessions par le candidat,
- · Accompagnement individuel ou collectif.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Inscription possible toute l'année Nous contacter

Intervenants

Formateurs IFPM

Participants

1 min.

Demande d'inscription sur notre site Internet





CONTACTS

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans 89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1 SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

02 38 78 00 00

ifpm.formationcontinue@ifpm45.fr

Retrouvez le catalogue sur notre site internet



www.ifpm-orleans.fr